



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE GROUPE AFD ET **la Grande Muraille Verte au sud du Sahara**



© Haraldane Dicko / AFD

11 pays
concernés

8 000 km
de long entre Dakar
et Djibouti

600 M €
d'engagements pris par l'AFD
sur la période 2021-2025

Pour lutter contre la dégradation des terres au sud du Sahara et ses conséquences, le groupe AFD s'engage, aux côtés de ses partenaires, à soutenir les objectifs de l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte : restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, créer 10 millions d'emplois dans les zones rurales et séquestrer 250 millions de tonnes de carbone d'ici 2030.

#MondeEnCommun

Le Sahel
face à la
dégradation
des terres

Des précipitations
annuelles comprises entre
250 et 500 mm/an
(en comparaison : moyenne
de 880 mm/an en France)

Augmentation
des températures de
3°C
à horizon 2050¹

Plus de
30 %
des terres cultivables sont
l'objet d'une dégradation
avancée²

L'une des parties
du monde les plus
exposées aux crises
alimentaires

59,3 M
de personnes
en situation
d'insécurité
alimentaire aigüe³

+220 M
d'habitants d'ici 2045
dans les pays du G5 Sahel,
Sénégal et nord du Nigéria⁴

La Grande Muraille Verte, une initiative panafricaine pour lutter contre la désertification du Sahel

Un environnement naturel fragilisé par le réchauffement climatique et les activités anthropiques

Ces trente dernières années, il a été constaté dans la grande région sahélienne, de Dakar à Djibouti, une augmentation significative des températures, des précipitations plus aléatoires et un accroissement des pluies torrentielles. Par conséquent, la zone écologique du Sahel s'est déplacée de plusieurs dizaines de kilomètres vers le sud sous l'effet conjugué d'un affaiblissement des nappes phréatiques et d'une dégradation accrue des terres, qui ont entraîné une réduction de la biodiversité et une augmentation des terres arides. L'ensemble de ces phénomènes affecte directement la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau potable de la population sahélienne, laquelle devrait presque doubler d'ici à 2050, et dont les conditions de subsistance dépendent largement de l'exploitation des ressources naturelles. Cette région fait par ailleurs face à de nombreuses problématiques sociales et environnementales : pauvreté, sécheresses, manque d'emplois ruraux décents, insécurité, déplacements de populations, compétition pour l'accès aux ressources productives...

La Grande Muraille Verte, souvent désignée sous son acronyme GMV, est un concept qui a été verbalisé au début des années 2000 par des dirigeants africains pour lutter contre ce phénomène de désertification et les effets du changement climatique. Initialement conçue comme un couloir végétal d'une quinzaine de kilomètres de large traversant le continent d'ouest en est (une sorte de « mur d'arbres »), elle s'entend aujourd'hui comme une initiative plus large de développement rural, intégrant à la fois des dimensions environnementales, économiques et sociales. Les ambitions de cette initiative sont, d'ici à 2030, de restaurer 100 millions d'hectares de terres dégradées, de créer 10 millions d'emplois verts et de séquestrer 250 millions de tonnes de carbone.

Lancée en 2007 par l'Union africaine, cette initiative s'est structurée en 2010 autour de l'Agence panafricaine de la GMV qui compte aujourd'hui 11 pays membres (Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Soudan et Tchad) et a pour missions de coordonner, suivre et évaluer toutes les activités relatives à la GMV.

Une nouvelle impulsion pour la Grande Muraille Verte

Devant la persistance des défis variés, la France a relancé l'initiative de la GMV lors du One Planet Summit de janvier 2021, en annonçant la création de l'Accélérateur de la GMV (A-GMV), plateforme de coordination multi-acteurs dont la gestion a été confiée au Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), en coordination avec l'Agence panafricaine de la GMV. Sa mission est de catalyser les efforts des partenaires financiers, publics et privés, bilatéraux et multilatéraux. L'Accélérateur est structuré autour de 5 piliers vers lesquels doivent être priorisés les investissements en faveur de la GMV (voir pentagone ci-dessous). Cette nouvelle ambition politique s'est concrétisée par des annonces de financements de plus de 19,6 milliards de dollars USD sur la période 2021-2025.

Investissement dans les petites et moyennes entreprises et renforcement des chaînes de valeur

La prise en compte de l'équilibre socio-économique de chaque exploitation agropastorale sahélienne est un préalable. Pour accroître les revenus des communautés afin de réinvestir dans des pratiques agricoles plus résilientes au changement climatique, il importe d'améliorer l'accès aux marchés, aux infrastructures de logistique et de stockage, d'aider le cas échéant à l'exportation des productions.

Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes

Le triple défi que représente celui de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et de l'emploi dans cette zone fragile nécessite des actions couplées : création de pépinières qui fourniront des jeunes plants d'arbres, restauration des zones de pâturages pour contribuer à la séquestration du dioxyde de carbone, création de nouvelles opportunités économiques, utilisation des nouvelles technologies.

Renforcement des capacités

Le succès de la GMV appelle l'existence d'individus et de structures à même d'exercer un leadership et d'accompagner les diverses parties prenantes dans l'accomplissement des objectifs. Des incubateurs faisant la promotion et la diffusion des pratiques d'agroécologie doivent être créés et financés, en veillant à une égale participation des femmes et des hommes dans la gestion des projets visant la restauration des terres.

Infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables

Les 11 pays de l'initiative GMV disposent du plus important potentiel de production d'énergie solaire au monde. Avec le besoin d'investissement de long terme dans les infrastructures résilientes (systèmes d'irrigation, routes, etc.), cela représente un gisement précieux pour lutter contre la pauvreté rurale et le manque d'emplois.

Cadre économique et institutionnel favorable pour une gouvernance efficace, la durabilité, la paix et la sécurité

Créer un environnement attractif pour les investissements, tout en faisant respecter les règles édictées en matière environnementale, et en appuyant sur les bons leviers pour enclencher la transition écologique, implique de soutenir tant les gouvernements de bonne volonté que le maillon des collectivités locales ou les organisations de la société civile.

Petit historique de la Grande Muraille Verte

Naissance de l'idée d'une muraille verte, lors de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse

OUAGADOUGOU

Approbation de l'initiative GMV lors de la 8^e session des dirigeants et chefs de gouvernement africains

NOUAKCHOTT

Adoption de la première stratégie régionale harmonisée de la GMV

PARIS

2002

2005

2007

2010

2012

2021

N'DJAMÉNA

Endossement de l'idée par la Communauté des États sahélo-sahariens

ADDIS-ABEBA

Création de l'Agence panafricaine de la GMV

ARUSHA

Lancement de l'Accélérateur GMV lors du One Planet Summit

Pour l'AFD, mobiliser tous ses guichets de financement pour amplifier ses impacts

L'accélération de l'initiative africaine de la GMV constitue une opportunité pour le développement des territoires ruraux sahéliens, la biodiversité, le climat et la stabilité dans le Sahel. Le groupe AFD y est pleinement engagé et mobilisera, comme annoncé lors du One Planet Summit, des financements propres à hauteur de 600 M € sur la période 2021/2025.

En décembre 2024, l'AFD a concrétisé 83% de ses engagements (501 M € sur les 600 M € annoncés pour la période) au bénéfice de projets de terrain qui doivent répondre à la demande des pays et aux besoins prioritaires des populations vivant sur les territoires ruraux ciblés. Parmi ces besoins prioritaires, on peut notamment mentionner (i) la sécurité alimentaire et la nécessité d'augmenter durablement la production céréalière dans la zone, (ii) l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes, (iii) la prévention des conflits et notamment des conflits

liés la gestion des ressources naturelles, (iv) l'adaptation au changement climatique, (v) le développement de l'accès aux énergies renouvelables (solaire).

Afin que les populations rurales et les écosystèmes bénéficient pleinement et sur le long terme des financements annoncés, ces derniers doivent participer à la construction et au renforcement des institutions et des organisations ayant des compétences reconnues sur ces problématiques : ministères sectoriels de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de l'énergie, mais également collectivités territoriales, organisations professionnelles agricoles et secteur privé. Pour remplir ces objectifs, le groupe AFD mobilise tous ses guichets de financement et ses entités (Agence française de développement, Proparco et Expertise France).

Nos partenaires



Appel à projets ONG

Afin de contribuer à l'accélération de la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte dans un contexte de sécurité alimentaire fortement dégradé, l'AFD a initié en février 2022 un appel à projets « crise et sortie de crise » (APCC) à l'intention des organisations de la société civile déjà présentes dans les 11 pays de la Grande Muraille Verte. Les quatre projets sélectionnés visent tous à prévenir et atténuer les conflits liés à l'effet anthropique et/ou climatique sur les ressources naturelles, en renforçant la résilience des systèmes alimentaires par l'appui aux filières protéines végétales. Ils intègrent également des activités de capitalisation et de diffusion des résultats obtenus sur la restauration des terres dégradées ou l'appui aux filières protéines végétales à l'échelle nationale voire, pour certains, sous-régionale.

Ils sont mis en œuvre dans quatre pays par quatre consortiums :

- À la frontière du Sénégal et de la Mauritanie, le GRDR travaille avec l'ONG mauritanienne TENMIYA, l'ONG sénégalaise IPAR et l'ONG française IRAM.
- Au Niger, dans les régions de Dosso et Tahoua, SWISSAID travaille avec l'ONG irlandaise Concern Worldwide. Ils mobilisent également des organisations paysannes, associatives et de recherche nigériennes.
- Au Niger, dans la région de Tillabéri, IRC-UK travaille avec l'ONG nigérienne ADKOUL et le centre de recherche international ICRISAT.
- Au Tchad, le CCFD-Terre Solidaire travaille avec l'ONG tchadienne ACORD-Tchad. Des organisations d'éleveurs et des plateformes inter-cantoniales de développement communautaire sont également mobilisées.

Les 4 projets ont démarré début 2023 pour 3 ans avec un financement de l'AFD de 3 M € chacun.

Engagements 2021-2024 du groupe AFD en faveur de la Grande Muraille Verte

Mauritanie	84,2 M €
Sénégal	61,5 M €
Mali	8,3 M €
Burkina Faso	44 M €
Niger	28 M €
Nigéria	75,7 M €
Tchad	61,8 M €
Éthiopie	42,4 M €
Djibouti	12 M €
Soudan	10 M €
Multipays	72,9 M €

Total des engagements 2021-2024 :

501 M €

L'initiative Food and Agriculture Resilience Mission (FARM)

Le conflit russo-ukrainien aggrave l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient du fait de leur dépendance aux céréales russes et ukrainiennes, et en Afrique subsaharienne du fait de la hausse des prix et de la moindre disponibilité des engrais, issus principalement d'extraction gazière. Dans ce contexte, le président de la République a annoncé le **lancement de l'initiative FARM**, le 24 mars 2022, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne. L'ambition est d'en faire une initiative internationale portée par l'UE, le G7, le G20, les organisations internationales concernées (dont la FAO, le FIDA et le PAM) et les banques multilatérales.

Cette initiative a pour ambition de répondre aux risques pesant sur la sécurité alimentaire mondiale à court, moyen et long terme, à travers trois piliers d'action :

- **Pilier 1 : Commerce.** Il s'agit de prendre des mesures immédiates pour limiter l'impact de la guerre en Ukraine sur le commerce international de produits agricoles.
- **Pilier 2 : Solidarité.** L'objectif est de favoriser l'accès des pays les plus vulnérables aux importations de céréales disponibles sur le marché.
- **Pilier 3 : Production.** Cela passe par le renforcement de la mobilisation des bailleurs pour l'accroissement durable de la production agricole des pays vulnérables. L'objectif est d'amplifier les financements dédiés et d'améliorer leur efficacité par une meilleure coordination. Le FIDA assure un rôle de leadership sur ce pilier d'action. **Ce pilier intègre l'accélération de l'initiative de la Grande Muraille Verte et l'initiative protéines végétales annoncée lors du dernier sommet UE-UA.**

L'AFD inscrit son rôle de financement et de mobilisation des bailleurs auprès des pays les plus vulnérables, notamment ceux de la bande sahélienne, dans le cadre du 3^e pilier de l'initiative FARM.

Les vertus de la production de légumineuses face au défi de la dégradation des terres : une initiative euro-africaine pour les protéines végétales

Le sommet Union européenne – Union africaine de février 2022, sous présidence française, a vu le lancement d'une initiative euro-africaine visant à accélérer le développement des filières protéines végétales dans les pays de la GMV et d'Afrique. Les protéines végétales constituent en effet une solution de restauration des sols et s'intègrent dans des itinéraires techniques agroécologiques. Le groupe AFD incitera la prise en compte des filières de protéines végétales dans les projets qu'elle financera. Des expériences pilotes sont déjà en cours au Togo, au Bénin et en Guinée.

FERTILITÉ DES SOLS

Par la valorisation des résidus de récolte



BIODIVERSITÉ

Des variétés qui s'adaptent au changement climatique, propices à la rotation des cultures



SANTÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Riches en oligonutriments, en protéines, en vitamine B et en fibres



REVENUS

Autoconsommation et commercialisation



Des projets variés à l'échelle de tout le Sahel

La vision que le groupe AFD porte sur la Grande Muraille Verte est axée sur une approche systémique et englobante de tous les enjeux qui traversent la grande région sahélienne et son environnement aride. Aussi, pour le groupe AFD, les projets relevant de l'Initiative de la Grande Muraille Verte ne peuvent relever du seul secteur de l'agriculture et de l'élevage, même si la mise en œuvre de pratiques d'agroécologie et d'agroforesterie est fondamentale, ils doivent également englober des enjeux climatiques, de gouvernance, de développement économique, de préservation des écosystèmes. La Grande Muraille Verte en tant que bannière commune des acteurs finançant le développement des États partenaires et des sociétés civiles, constitue une opportunité unique d'investir dans des territoires ruraux inclusifs, résilients au changement climatique, créateurs d'emplois dignes et durables. Justice environnementale, réflexion sur les enjeux fonciers et le risque d'accaparement des terres, finance climatique, réduction des risques de catastrophe naturelle, sont au cœur des projets qu'entend financer le groupe AFD au cours des années à venir. Finalement, ce sont des solutions fondées sur la nature qui sont recherchées, pour améliorer les conditions de vie des populations rurales du Sahel.

 Pays membres de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte

 Agence AFD

 Antenne locale PROPARGO

 Direction régionale Afrique de l'Est (siège à Nairobi)

 Direction régionale Grand Sahel (siège à Ouagadougou)

 Direction régionale Golfe de Guinée (siège à Abidjan)

Sécurité alimentaire

MAURITANIE

PROJETS ASARIGG

31,4 M € subvention



200 000 hectares de terres arables situées dans la vallée du fleuve Sénégal, mises en valeur sous forme d'agriculture pluviale, sont exposées au risque climatique croissant. En optimisant la production vivrière et céréalière sur zones de cultures sèches, les volets « actions rapides » des projets ASARIGG permettent l'amélioration des revenus des producteurs et des ménages les plus vulnérables. Mis en œuvre par le consortium d'ONG « GRDR/GRET/TENMIYA », ces volets qui prendront fin en décembre 2024 ont permis la restauration de près de 700 ha de terres pour les cultures vivrières en zones sèches. Par ailleurs, avec les volets « État », la Mauritanie et l'AFD font le choix de la relance de l'irrigué dans les régions du Gorgol et du Guidimakha. Les fonds mis à disposition, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société nationale de développement rural (SONADER), serviront à l'aménagement des bassins-versants, à l'extension des ouvrages hydro-agricoles, à la délivrance de conseils techniques et de gestion aux organisations de producteurs.

Souveraineté alimentaire

SÉNÉGAL

PROMOTION DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PAR LA VALORISATION DES CÉRÉALES LOCALES

300 000 € subvention



Dans le contexte de dépendance du Sénégal aux importations de blé, de vulnérabilité au changement climatique, de chômage et d'exode rural qui menacent sa souveraineté alimentaire, le projet vise à renforcer l'autonomie alimentaire du pays grâce aux céréales produites localement. Plus spécifiquement ce projet entend contribuer au renforcement de la souveraineté alimentaire, à l'emploi rural, à l'autonomisation des femmes et à la qualité nutritive de l'alimentation au Sénégal à travers l'appui à la pérennisation d'une chaîne de valeur durable autour des céréales locales. Ce projet est mis en œuvre dans les régions de Kafrine, Kaolack, Thiès, Diourbel et Fatick; il permettra d'améliorer la situation socio-économique de centaines de producteurs et d'artisans ainsi que d'encourager l'État sénégalais à soutenir concrètement les filières locales. Le projet est porté par l'organisation non gouvernementale SOL, qui soutient, depuis 40 ans, des initiatives locales pour la transition agro-écologique, en partenariat avec la FONGS, une des plus grandes fédérations d'organisations paysannes au Sénégal.

Résilience socio-économique

TCHAD ET NIGER

PROJET AGRILAC

10 M € subvention



Le conflit armé latent autour du lac Tchad depuis dix ans accentue la pression sur les ressources et met à mal la coexistence pacifique entre les communautés, notamment hôtes et déplacées, dans un contexte où la crise accentue les vulnérabilités structurelles et accroît l'insécurité alimentaire. Le projet de soutien aux agriculteurs et éleveurs affectés par le conflit vise à la fois le soutien à la production alimentaire, la préservation et l'amélioration durables des moyens d'existence des agriculteurs et éleveurs, et le renforcement de capacités des acteurs locaux en réponse à la crise (création de banques de céréales, réhabilitation de puits pastoraux, de parcs de vaccination et de petits périmètres maraîchers, appuis en santé animale, etc.). C'est le Comité international de la Croix-Rouge qui en assure l'exécution, en collaboration avec les services techniques des Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage.

Décentralisation et développement local

DJIBOUTI

PROGRAMME D'APPUI À LA DÉCENTRALISATION ET AUX INITIATIVES LOCALES - PHASE 2 (ADIL 2)

12 M € subvention



Le projet ADIL 2 s'inscrit dans la continuité et le renforcement du partenariat entre l'AFD et les acteurs de la décentralisation à Djibouti, tant au niveau central que local, afin de promouvoir un développement territorial intégré au bénéfice des populations. Il poursuit les actions engagées par l'Union Européenne et Expertise France sur ADIL 1. Cette nouvelle phase financée par l'AFD contribuera à renforcer les Conseils régionaux comme acteurs centraux du développement local, en leur confiant notamment en maîtrise d'ouvrage directe une enveloppe dédiée au financement d'investissements sur leurs territoires. Le renforcement de la gouvernance territoriale et de la maîtrise d'ouvrage régionale constitue un objectif clé du projet, grâce à la mise en place d'un dispositif de renforcement de capacités à l'attention des Régions, du Ministère en charge de la décentralisation et du Ministère du budget. En définitive, le projet viendra consolider et approfondir la réforme de décentralisation en faveur des Conseils régionaux sous le pilotage du ministère délégué en charge de la décentralisation.

Agriculture et accès à l'eau

ÉTHIOPIE

PROJET PROCEED

12 M € subvention, Gouvernement éthiopien, Inter Aide, RCBDA & AVSF



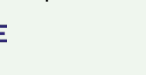
En s'appuyant sur les pratiques existantes de conservation des sols et sur un système novateur d'approvisionnement en eau, le projet PROCEED vise à soutenir les familles rurales dans le sud et le centre du pays en maximisant leur production agricole, en améliorant la fertilité du sol et en renforçant la gestion des ressources naturelles et hydriques. Avec le soutien d'Inter Aide, de la RCBDA (Rural Community Based Development Initiative Association) et d'AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières), le gouvernement éthiopien et les autorités locales mettent en œuvre des solutions techniques et organisationnelles innovantes qui permettront essentiellement d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'accès au fourrage des foyers ruraux et d'assurer la conservation des sols et de l'eau. Il sera mis en œuvre jusqu'à la fin de l'année 2028.

Climat

AFRIQUE DE L'OUEST

PROJET GCCA+

12,1 M € subvention, mise en œuvre Expertise France



Ce projet qui concerne l'ensemble des pays de l'initiative, à l'exception de ceux de la Corne de l'Afrique et du Soudan, s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de l'Alliance mondiale pour le changement climatique, initiative lancée par la Commission européenne en 2007. Son volet dédié à l'Afrique de l'Ouest est coordonné par Expertise France, sous l'égide de la CEDEAO. Le projet vise à participer à l'effort régional ouest-africain de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Pour cela, il cible notamment le renforcement de capacités des institutions régionales de l'Afrique de l'Ouest, la mobilisation de davantage de financements, à la fois publics et privés, le soutien à la recherche et à la production scientifique dans la région, mais aussi l'émergence de solutions de terrain innovantes pour renforcer la résilience climatique des acteurs agricoles et ruraux.

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes- hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

Contacts

Anne Ceillier | ceilliera@afd.fr
Sandra Rulhiere | rullieres@afd.fr

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France
Tél. : +33 1 53 44 31 31

afd.fr
facebook.com/AFDOfficiel
twitter.com/AFD_France
instagram.com/afd_france
#MondeEnCommun